

30/09/2009

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

EasyETF BNP Paribas Global Renewable Energy a pour objectif de répliquer au plus près la performance de l'indice S-Box BNP Paribas Global Renewable Energy TR, à la hausse comme à la baisse, offrant ainsi l'accès au secteur des énergies renouvelables dans le monde. Cet ETF, géré de façon dite "synthétique", a une durée d'investissement recommandée de 5 ans.

## DESCRIPTION DE L'INDICE

L'indice S-Box BNP Paribas Global Renewable Energy TR est un indice composé d'actions d'entreprises internationales de l'industrie des énergies renouvelables. Les valeurs composant l'indice sont pondérées sur la base d'un score attribué à partir de l'analyse de leur liquidité, leur corrélation au thème et leurs fondamentaux. L'indice est calculé dividendes réinvestis par S-Box et publié par BNP Paribas depuis le 10 octobre 2004.

## RISQUES ASSOCIES

Le porteur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants :

- à 100 % des risques de marché liés aux évolutions de l'indice de référence : une évolution à la baisse de l'indice de référence provoque une baisse de la valeur liquidative du FCP ;
- au risque de change, compte tenu de la composition de l'indice de référence (devises multiples) ;
- au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit.

## CARACTERISTIQUES DE L'ETF

Forme juridique	FCP
Domiciliation	France
Date de première cotation	09/07/09
Devise de référence	EUR
Investissement minimum	1 part
Frais de gestion réels	0,60%
NAV (EUR)	30,96
Politique de revenus	Capitalisation
Eligible PEA	Oui

## CODES DE L'ETF

Code ISIN	FR0010748343	
	<b>Bloomberg</b>	<b>Reuters</b>
iNAV	INERW Index	.INERW
<b>Cotation</b>		
Euronext	ERW FP Equity	ERW.PA

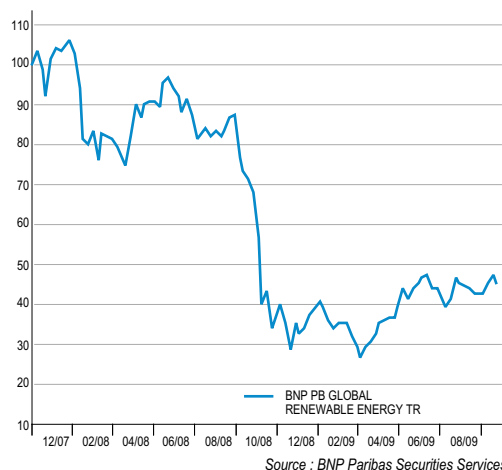
## PERFORMANCES AU 30/09/2009

Performances cumulées %				
	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Indice	15,78	-27,54	-	-

Tracking error cumulée : 0,01%  
Volatilité 3 ans (indice) : 7,55%

Performances annuelles %					
	2008	2007	2006	2005	2004
Indice	-62,81	-	-	-	-

Tracking error annualisée : N/A



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

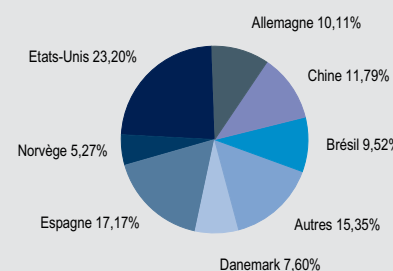
**NOTE RELATIVE A LA PERFORMANCE DE L'INDICE**  
Les données antérieures au lancement de l'indice BNP Paribas Global Renewable Energy (le 15 février 2008) résultent de simulations historiques du 31 octobre 2004 au 15 février 2008, calculées en USD et hors dividendes.

## DONNÉES DE L'INDICE AU 30/09/2009

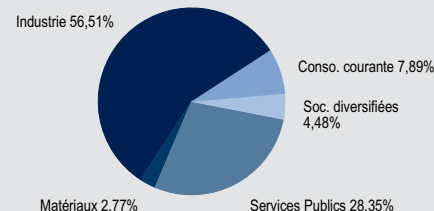
Code Bloomberg	BNPIRETR
Code Reuters	.BNPIRETR
Nombre de composants	27
Devise	USD

## RÉPARTITION DE L'INDICE AU 30/09/2009

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



## RÉPARTITION SECTORIELLE



## PRINCIPALES VALEURS

GAMESA CORP. TEC SA	5,73%
RENEWABLE ENER. CORP.	5,27%
COSAN SA INDUSTRIA COMERCIO	5,02%
IBERDROLA RENOVABLES	4,85%
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	4,83%
SUZLON ENERGY LIMITED	4,81%
CEMIG CIA ENER.G DE MINAS GERAIS PREF.	4,50%
SUNTECH POWER	4,48%
SUNPOWER CORP	4,37%
EDF ENERGIES NOUVELLES	4,36%

Source : BNP Paribas

Pays de commercialisation	France
Gestionnaire financier	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT SAS
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Horizon de placement recommandé (prospectus)	-
Frais de gestion réels	0,60 %
Droits d'entrée et de sortie	Néant
Frais de transaction	Oui (Frais de courtage de votre intermédiaire financier)
Teneurs de marché	UNICREDIT MARKETS & INVESTMENT BANKING, NEWEDGE GROUP, NOMURA INTERNATIONAL PLC
Participants autorisés	MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL LIMITED, FLOW TRADERS BV, BNP PARIBAS ARBITRAGE

Fruit du partenariat entre BNP Paribas et AXA Investment Managers, EasyETF est né d'une ambition partagée de créer un acteur de poids sur le marché des ETF. Cette association de deux acteurs de référence assure à EasyETF l'accès à une plateforme robuste intégrant les divers acteurs indispensables au développement et à la négociation de trackers : société de gestion, administrateur, dépositaire, teneurs de marché. Précurseur sur de nombreux marchés et classes d'actifs (1er tracker au monde sur un indice de futures sur matières premières, 1er tracker au monde sur un indice global conforme aux règles de la Sharia, 1er tracker au monde sur l'Egypte, etc...), EasyETF est pleinement reconnu en Europe à la fois pour la qualité de sa gestion et pour sa capacité à innover, proposant régulièrement de nouveaux thèmes et classes d'actifs.

Cliantèle institutionnelle :

- Gestion d'actifs : 01 58 97 28 17

- Exécution : France & Benelux : 01 57 43 86 05, Banque Privée : 01 40 14 30 63

Pour les particuliers : 0 800 235 000 (n° vert)

Boerse-Stuttgart AG et BNP Paribas ne donnent en aucun cas de garantie concernant les résultats obtenus en utilisant l'indice ou la valeur de cet indice à n'importe quelle heure de n'importe quel jour. L'indice est calculé et publié par Boerse-Stuttgart AG qui s'efforce d'assurer un calcul juste. Boerse-Stuttgart AG n'est pas dans l'obligation de faire part aux personnes tierces, investisseurs et intermédiaires financiers inclus, des erreurs pouvant se produire dans l'indice. La publication de l'indice par Boerse-Stuttgart AG ne représente ni un avis quelconque sur quelque investissement que ce soit ni un avis de Boerse-Stuttgart concernant un investissement dans un produit financier basé sur cet indice.

Ce document n'est pas contractuel, il est produit à titre d'information. Ce document est fourni sans que nous ayons une connaissance précise de votre profil de risque, qui sera établi à l'occasion d'un test d'adéquation avant tout engagement contractuel avec vous. Avant toute décision d'investissement, vous devez lire attentivement le prospectus simplifié, document réglementaire agréé par l'AMF et disponible sur simple demande auprès de BNP Paribas Asset Management, 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, Harewood Asset Management, 20 bd des Italiens, 75009 Paris et AXA Investment Managers, Coeur Défense Tour B - La Défense 4100, esplanade du Gal de Gaulle 92932 Paris la Défense Cedex ou sur le site [www.easyetf.com](http://www.easyetf.com).

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations provenant de sources externes ne sont pas garanties bien qu'elles aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, BNP Paribas et/ou AXA Investment Managers ne pourront être tenus responsables des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit. Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ce produit. Ce produit ne comporte pas de garantie en capital. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la valeur de rachat des ETF (trackers) peut être inférieure à tout moment au montant initialement investi. A tout moment, le prix de ces produits pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché. Ce produit réplique l'évolution d'un indice dont les composants sont cotés dans des devises autres que l'euro, l'investissement sera aussi sensible aux évolutions du taux de change entre la (les) devise(s) de cotation des composants du sous-jacent et l'euro. Les chiffres relatifs aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change, et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportées par l'investisseur (ex : impôts, taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).